

 **Vite dit**

☛ **SMIC** : pas de coup de pouce au 1^{er} janvier a décidé le 1^{er} ministre s'abritant derrière l'avis d'un comité d'experts nommés par... le gouvernement. Créé en 2008, ce comité a **toujours donné un avis négatif** pour relever le SMIC au-delà de l'inflation.

La rengaine est connue :

En temps de crise, il ne faut pas ajouter de difficultés aux entreprises et préserver les emplois

En temps de croissance, il s'agit à contrario de préserver la compétitivité des entreprises et éviter l'inflation.

Dans les deux cas ce sont toujours les salariés qui casquent et les patrons qui trinquent

**Elections**

En décembre, les cheminots ont renouvelé leur confiance à la CGT pour siéger dans les quatre conseils d'administration que compte la SNCF.

Avec un **gain de 2,05%** la CGT **conforte sa 1^{ère} place** alors que l'UNSA perd 0,40% et la CFDT 1,54%. Ces résultats sont une cinglante réponse adressée au gouvernement et au patronat qui cassent nos services publics et gèlent les salaires.

Pour une année 2021 de lutte et de progrès

L'année 2020 est terminée et 2021 commence.

Certains considèrent que l'année écoulée est à oublier.

Sans doute n'ont-ils pas envie de revivre ce que nous avons vécu au cours de ces derniers mois : une pandémie avec un gouvernement qui n'a cessé de dire une chose et son contraire. Un pays qui vit sous l'état d'urgence voulu par un président de la république qui est devenu le grand décideur. Un chef d'état qui fait surtout dans la communication mais qui se soucie si peu des demandes émanant des derniers de cordées, retraités, chômeurs...

Or, ce que nous avons vécu avec la pandémie, toujours bien présente, nous a démontré qu'il y a **urgence à construire un monde nouveau**.

La recherche de la rentabilité maximale dans le délai le plus court possible a fait chou blanc pour lutter contre la COVID19.

Tedros Adhanom Ghebreyesum, Directeur général de l'OMS, invite les états à tirer les leçons de cette pandémie. Il considère « *que ce ne sera pas la dernière et que les épidémies sont une réalité de la vie.*

L'épidémie a mis en évidence les liens intimes entre la santé des humains, des animaux et de la planète »

Et de poursuivre en estimant qu'avec « *les investissements dans la santé publique nous pouvons faire en sorte que nos enfants et leurs enfants héritent d'un monde plus sûr, plus résistant et plus durable* ».

Alors, pour cette nouvelle année, comme le dit une infirmière présidente d'un jour sur Médiapart, je vous souhaite de relever la tête, de réussir à nous protéger les uns les autres, parce que nos vies en valent la peine.

Surtout, je vous souhaite de connaître joie, rire, amour et santé.

Réforme des retraites : Qu'en est-il ?

En 2019, Macron menait le bal pour imposer sa réforme des retraites soutenue par la droite et le MEDEF.

Les mobilisations d'actifs et retraités avaient enrayé les objectifs présidentiels sans pour autant obtenir le retrait du projet.

En 2020, la crise sanitaire liée au COVID 19 a rebattu les cartes.

Le 1^{er} ministre veut maintenir le cap. Le ministre de l'économie, **Bruno Le Maire**, refusant toute augmentation des cotisations et de l'impôt, **vient de réaffirmer que cette réforme est une « priorité absolue »**.

Certes, nos régimes de retraites s'enfoncent dans les déficits. Déficits découlant des décisions du pouvoir d'exonérer les entreprises de leurs cotisations sociales.

Rappelons que ces cotisations retraite sont en fait du salaire différé que les salariés reçoivent lorsqu'ils ne sont plus en activité.

En ce début 2021, le MEDEF n'est pas demandeur de relancer la réforme pas plus que la CFDT dont le secrétaire général estime « *que le sujet de la réforme des retraites n'est pas abordable avant 2022* ».

Est-ce à dire que la réforme est remise dans les placards ?

Certainement pas. Mais la majorité est aujourd'hui divisée sur le sujet, certains comme Le Maire poussant pour que cela se fasse et d'autres pensant qu'il n'est pas utile de créer un nouveau sujet conflictuel avec les salariés et les retraités dans un contexte sanitaire, social et économique très difficile.



En tous les cas, il est nécessaire de rester vigilant à toute tentative de faire passer en force cette contre-réforme qui n'a d'autres objectifs que de réduire les pensions.

La France, championne des dépenses publiques

L'OCDE vient de publier les derniers chiffres concernant les dépenses publiques des pays européens. La France a consacré en 2019 32% de son PIB à ces dépenses, alors que la moyenne des pays membres est de 19,9%. (A titre de comparaison, la Finlande y consacre 29,6%, le Danemark 29,2 %, la Belgique 28,7 % et l'Allemagne 25,4 %).

Ces dépenses sont financées en grande partie par les cotisations sociales

C'est ce système de solidarité, géré par les travailleur-s-es et non l'Etat, qui contribue à faire de la France un des 18 pays au monde les moins inégalitaires selon les statistiques de l'O.C.D.E.

La majorité de ces dépenses sociales est consacrée aux retraites et à la sécurité sociale

Les retraites et réversion représentent 13,6% du PIB français, tandis que les dépenses de santé représentent plus de 8% du PIB (contre 5,6% en moyenne).

Faut-il rappeler que ce sont les cotisations sociales, sans cesse attaquées par le patronat et les politiques libérales, qui financent en majorité ces dépenses publiques ?

Ces attaques contre les cotisations sociales se sont traduites en 2019 par une perte de 90 milliards d'euros pour les caisses de la Sécurité sociale (selon la Cour des comptes)

Dans son "plan de relance", - élaboré pour répondre à la crise sanitaire et économique -, le gouvernement a décidé d'élargir encore les exonérations de cotisations sociales.



Une fois de plus, il a fait le choix de saborder le financement de notre système solidaire de Sécurité sociale, alors même que **"la pandémie de Covid 19 va entraîner une augmentation marquée des dépenses sociales"**, observe l'OCDE.